

Note conceptuelle

Rapport conjoint Banque mondiale–FMI sur l’avancement de la mise en œuvre des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)

Examen 2005 des Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP)

Le 2 février 2005

Note conceptuelle
Rapport conjoint Banque mondiale–FMI sur l’avancement de la mise en œuvre des
Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)

Examen 2005 des Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP)

Table des matières

A. Le contexte.....	1
B. Les questions décisives.....	3
C. Méthodologie.....	9
D. Calendrier.....	13
Annexe 1 : Équipe conjointe Banque mondiale / FMI rapportant sur l’exécution des SRP	14
Annexe 2 : Études existantes/en cours/prévues de la Banque et du Fonds.....	18
Annexe 3: Études existantes/en cours/prévues des autres partenaires (Liste partielle)	19
Annexe 4: Recherches de fonds lancées dans le cadre de cet Examen.....	21
Annexe 5: Mécanismes pour les consultations.....	22
Annexe 6 : Études de cas nationaux	23

Note conceptuelle
Rapport conjoint Banque mondiale–FMI sur l’avancement de la mise en œuvre des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)

Examen 2005 des Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP))

A. Le contexte

1. Historique. **En septembre 1999, le Comité du développement et le Comité intérimaire ont approuvé un cadre visant à axer davantage les prêts concessionnels de la Banque mondiale et du FMI sur la lutte contre la pauvreté.** La démarche se basait sur les Stratégies de lutte contre la pauvreté (SRP) élaborées par les pays et intégrées dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Les objectifs étaient de soutenir de vastes efforts déployés par les pays afin de mieux axer l’aide au développement des pays à faible revenu sur la lutte contre la pauvreté, d’en accroître l’efficacité et d’aligner l’assistance des partenaires extérieurs sur ces stratégies. Les SRP devaient être pilotées par les pays et conçues de façon participative (en prenant en compte les points de vue des Parlements et autres instances démocratiques, là où elles existent, de la communauté des donateurs, de la société civile et plus spécialement des pauvres eux-mêmes); il devait s’agir d’une démarche globale (reconnaissant la nature multidimensionnelle des causes de la pauvreté et donc des stratégies pour l’atténuer et la nécessité d’un cadrage macroéconomique cohérent pour les soutenir) et fondée sur une perspective à moyen et long terme, comportant des indicateurs de suivi appropriés par rapport auxquels les progrès pourraient être mesurés.

2. **À peu près en même temps, le Sommet du Millénaire de l’an 2000 des Nations Unies a conduit à l’adoption de la Déclaration du Millénaire et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), par rapport auxquels la communauté internationale pourrait mesurer les progrès accomplis sur les aspects décisifs du développement.** Le consensus établi à Monterrey en mars 2002 appelait les pays en développement à améliorer leurs politiques et leur gouvernance et les pays développés à renforcer leur soutien en accroissant et améliorant leur aide et en ouvrant davantage leurs marchés. Pour les pays à faible revenu, leurs SRP sont le moyen de relier aux OMD leurs politiques, leurs programmes et leurs besoins d’assistance. La démarche SRP fournit le cadre opérationnel des responsabilités et obligations de rendre compte — des pays à faible revenu comme des partenaires de leur développement — définies dans le consensus de Monterrey.

3. **L’Examen 2005 des SRP portera sur ce qu’ont fait les pays pour élaborer et mettre en œuvre leurs SRP et les donateurs pour soutenir leurs efforts.** Actuellement, 45 pays mettent en œuvre une SRP, dont 24 ont établi au moins un rapport annuel d’avancement. Pour ces 45 pays, la période moyenne de mise en œuvre est d’environ deux ans. Trois pays sont bien avancés dans l’établissement d’un DSRP complètement révisé (de «seconde génération»). Onze autres pays ont élaboré un DSRP intermédiaire (DSRP-I). La grande majorité des pays à faible revenu qui n’ont pas encore rédigé un DSRP sont des pays à faible revenu en difficulté.

4. Les rapports d’étape. **Les équipes de la Banque et du FMI ont régulièrement établi des rapports d’étape sur la mise en œuvre des SRP (annexe 1).** Au début, les rapports

d'étape ont été établis deux fois par an. En mars 2002, le rapport d'étape reflétait les résultats d'un examen élargi (l'Examen 2002). Depuis septembre 2002, les rapports d'étape sont annuels. Dans le plus récent rapport d'étape (datant de septembre 2004), les équipes ont souligné que la démarche SRP a permis de centrer l'attention sur les problèmes spécifiques aux pays pour améliorer l'efficacité des actions de développement et réduire effectivement la pauvreté et noté à cet égard la nécessité d'une coopération et d'une aide accrues. Cependant, il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour remédier aux déficiences analytiques, institutionnelles et au manque de capacités dans certains pays.

5. **Au cours de l'été 2004, les services indépendants d'évaluation de la Banque mondiale et du FMI ont publié les conclusions de leurs travaux d'évaluation qui ont pris un an : *Le Processus de Stratégie de lutte contre la pauvreté (SRP) (DEO) et Les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) (BIE)*.**¹ Le rapport du DEO a établi que les SRP ont commencé à orienter les discussions relatives aux politiques dans les pays à faible revenu, à les centrer sur la pauvreté et l'exigence de résultats et à offrir un cadre pour la gestion de l'aide. Mais il a noté que la contradiction inhérente à la conception d'une initiative à la fois conduite par le couple Banque/FMI, et impliquant une conditionnalité, et censée en même temps renforcer un processus piloté par les pays a empêché l'adaptation de cette initiative à la situation des pays et restreint l'attention aux processus nationaux de planification et de mise en œuvre. Il recommandait que la Banque fasse un effort d'adaptation, aide à explorer une plus large gamme d'options de politique et à définir des cadres plus clairs pour les partenariats autour du DSRP avec obligation de rendre compte tant pour les pays que pour leurs partenaires. Le rapport du BIE arrivait à des conclusions largement semblables, notant en outre que le processus DSRP n'a par provoqué une large discussion sur les alternatives macroéconomiques. En outre, la plupart des DSRP ne donnent pas de feuille de route stratégique aux décideurs politiques, ce qui limite l'intégration des programmes FRPC dans les DSRP.

6. **Raison de l'Examen 2005 des SRP Au moment de l'Examen 2002, les Conseils d'administration ont demandé qu'un autre examen complet soit effectué en 2005.** Dans le *Rapport sur l'avancement de la mise en œuvre des DSRP* de septembre 2004 les équipes se sont engagées à mettre à profit le prochain examen annuel (l'Examen 2005 des SRP) pour évaluer les progrès, les problèmes et la bonne pratique sur un ensemble de questions décisives pour rehausser l'efficacité des SRP. La présente note conceptuelle décrit la démarche proposée pour la conduite de cet Examen 2005 des SRP. Celui-ci vient à point nommé. Dans le contexte du prochain Sommet des Nations unies qui sera consacré à la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, la communauté internationale doit évaluer l'avancement de la démarche SRP en tant que modèle de coopération pilotée par les pays pour un développement plus efficace et identifier les actions qui pourraient en améliorer l'efficacité. C'est une tâche difficile parce qu'il est difficile de mesurer concrètement la réduction de la pauvreté sur une période de temps assez courte de cinq ans et d'établir des relations causales directes entre les résultats obtenus sur le front de la pauvreté et la démarche SRP, étant donné la vulnérabilité de la plupart des pays ayant engagé une SRP à des facteurs exogènes et les insuffisances persistantes des systèmes de suivi et d'évaluation.

¹ Rapport n° 29164 de la Banque mondiale et Aide-mémoire des services du FMI SM/04/227, 7/7/04.

B. Les questions décisives

7. **La démarche SRP devait être pilotée par les pays, axée sur les résultats, globale, basée sur des partenariats et placer le développement et la lutte contre la pauvreté dans une perspective à long terme. L'Examen 2005 des SRP vise à fournir un cadre d'analyse plus systématique de l'avancement de la mise en oeuvre des SRP et à évaluer les progrès accomplis à ce jour.** L'Examen visera aussi à tirer des enseignements et à formuler des recommandations (y compris pour la Banque et le FMI) en vue de l'amélioration d'aspects particuliers de la démarche. Mais il n'est pas possible de savoir si la démarche SRP en elle-même a ou non permis d'intensifier la lutte contre la pauvreté, étant donné la période relativement courte sur laquelle elle a été mise en oeuvre, les limitations inhérentes aux données et les problèmes d'attribution. Néanmoins, sur cinq ans de mise en oeuvre, il devrait être possible d'évaluer dans quelle mesure les divers apports au processus et ses résultats ont été conformes aux objectifs initiaux et d'établir un bilan intermédiaire des progrès accomplis dans la voie des objectifs fixés : renforcement de la croissance et réduction de la pauvreté. En outre, il est important de clarifier les divers indicateurs de résultats intermédiaires qui doivent être pris en compte dans le suivi de l'efficacité globale de l'initiative SRP et d'examiner les progrès par rapport à ces indicateurs lorsque c'est possible.

8. Les thèmes de l'Examen. L'Examen 2005 des SRP sera centré sur cinq thèmes, identifiés au moyen de discussions avec les parties prenantes et d'une étude des rapports, thèmes qui sont décisifs pour l'efficacité de la démarche SRP. Ces thèmes sont les suivants : i) renforcement de l'orientation à moyen terme des SRP; ii) utilisation des SRP comme cadre de responsabilisation mutuelle des pays et des donateurs; iii) élargissement et approfondissement d'une participation effective; iv) renforcement des liens entre les SRP, les documents de planification, les CDMT et les budgets et v) adaptation de la démarche aux pays affectés par des conflits ou en situation précaire.

9. **Renforcement de l'orientation à moyen terme des SRP.** Les SRP devaient servir de cadre opérationnel à moyen terme pour la conception et l'exécution des politiques visant à accélérer la croissance et à progresser vers les OMD; pour la coordination et l'accroissement de l'aide au développement à laquelle s'est engagée la communauté des donateurs dans le cadre du Consensus de Monterrey et pour l'institutionnalisation de la participation des parties prenantes nationales et étrangères au processus de développement. Une orientation plus décisive sur le moyen terme permettrait de se centrer davantage sur des politiques appropriées, axées sur la croissance — y compris des réformes structurelles, sectorielles et commerciales, qui devraient être de plus en plus intégrées dans les DSRP. Une orientation sur le moyen terme nécessitera par ailleurs l'utilisation de scénarios macroéconomiques alternatifs, à la fois pour préciser les implications d'objectifs de développement plus ambitieux que ce que justifient les politiques, les institutions et les flux financiers d'aide actuels et pour réduire la vulnérabilité à des chocs exogènes; une analyse plus robuste de la croissance; des systèmes de suivi renforcés et une étude d'impact sur les conditions de vie et la pauvreté des politiques alternatives. Ces aspects auront d'importantes implications pour les pays manquant cruellement de capacités. Les questions centrales sont les suivantes : Comment les donateurs doivent-ils résoudre le problème dû au fait que leurs budgets d'aide sont annuels, alors qu'il est nécessaire de prendre des engagements d'aide à moyen terme pour permettre l'exécution soutenue des programmes de lutte contre la

pauvreté? et Comment les pays peuvent-ils établir effectivement un bilan intermédiaire des progrès vers des objectifs à longue échéance? Voici les grandes questions à traiter :

- Cadrage des objectifs de développement. Les SRP s'inscrivent-elles dans une stratégie viable de développement à long terme adaptée à la situation du pays? Les pays ont-ils utilisé le processus SRP pour s'engager concrètement vers les OMD? Les objectifs des SRP sont-ils cadrés en fonction des OMD adaptés à la situation spécifique du pays et raisonnablement susceptibles d'être atteints? Quelles sont les implications de la différence d'horizons temporels entre les OMD et les buts et objectifs fixés dans les SRP?
- Accroissement du volume de l'aide. Quel arbitrage DSRP font-ils entre réalisme (cadre budgétaire limité par les niveaux actuels de l'aide et par les capacités) et les aspirations (aide accrue, politiques et capacités améliorées); comment des scénarios alternatifs pourraient-ils constituer un pont entre les deux? Quels seraient les effets macroéconomiques probables d'une aide accrue, quelles seraient les implications pour la viabilité de la dette et quelles actions pourraient aider le pays à gérer d'éventuelles conséquences négatives?
- Création de systèmes permettant de baser les décisions sur les faits. Dans quelles mesure les objectifs et indicateurs de réduction de la pauvreté du DSRP sont-ils pertinents? Comportent-ils des propositions pour renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation, incluant la sélectivité dans le choix des objectifs et repères, des efforts pour améliorer la collecte et l'utilisation des données et une définition claire des résultats de développement visés? Dans quelle mesure les travaux d'analyse soutenant les grandes politiques et décisions sont-ils adéquats (diagnostics de la pauvreté; études d'impact social; analyses pour vérifier si la croissance bénéficie aux pauvres)?
- Domaines possibles pour les recommandations ou l'action future. Renforcer l'analyse de l'impact macroéconomique de l'accroissement des flux d'aide (FMI) et de la capacité d'absorption (Banque); définir des programmes sectoriels globaux pour intensifier la prestation de services (pays partenaires avec le soutien des donateurs); fournir un soutien pour l'élaboration de scénarios alternatifs (FMI/Banque); fixer des cibles et des objectifs pour les SRP qui soient définis en fonction des OMD adaptés à la situation spécifique du pays (pays partenaires, avec le soutien du PNUD, de la Banque et d'autres agences).

10. *Utiliser les SRP comme un cadre de responsabilisation mutuelle des pays et donateurs*, incluant l'alignement et l'harmonisation de l'aide extérieure et l'accroissement du volume d'aide. Les DSRP n'ont pas encore complètement supplanté les analyses et diagnostics parallèles des donateurs et leurs obligations de rendre compte et ils n'ont pas pu assurer une pleine cohérence entre conditionnalité des donateurs et internalisation des programmes par les pays. Largement de ce fait, en tant que documents stratégiques à moyen terme, ils ne comportent généralement pas le niveau de détail opérationnel requis par les donateurs pour leurs décisions annuelles de financement et ils ne permettent habituellement pas de se faire une idée claire des priorités parmi les nombreux buts et objectifs des SRP. Un problème crucial pour les pays, donc, est d'adapter et

d'actualiser annuellement leurs politiques en fonction de l'évolution de la situation, dans le cadre de la stratégie à moyen terme fixée par leur SRP. Les donateurs devront trouver des moyens de démontrer l'efficacité accrue d'une aide au développement pour justifier des flux accrus d'aide dans une situation où les résultats visés ne se concrétiseront que progressivement.

- Développement des capacités. Les partenaires ont-ils suffisamment répondu aux besoins d'assistance technique des pays pour l'élaboration et la mise en œuvre de leur SRP? Le processus de SRP a-t-il été utilisé pour hiérarchiser et coordonner les besoins d'assistance technique et élaborer une stratégie globale visant à satisfaire les besoins de développement des capacités du pays?
- Soutien en termes d'analyse. Dans quelle mesure les partenaires extérieurs, y compris la Banque et le FMI, ont-ils fourni les éléments d'étude utiles pour le processus de SRP en cohérence avec les principes de partenariat et d'internalisation par le pays?
- Amélioration de l'alignement, de la conditionnalité et du volume de l'aide. Dans quelle mesure les partenaires extérieurs, y compris la Banque et le FMI, ont-ils aligné leur assistance et leur conditionnalité avec le DSRP? Les volumes d'aide ont-ils augmenté et les modalités de l'aide ont-elles été améliorées pour les pays exécutant correctement leur SRP? La démarche SRP a-t-elle permis des améliorations de la conditionnalité des donateurs et des décisions d'aide plus sélectives? Dans quelle mesure la conditionnalité des programmes FRPC et des Crédits à l'appui de la réduction de la pauvreté (CARP) soutient-elle la mise en œuvre de la SRP? Dans quelle mesure la mise en œuvre de la SRP a-t-elle été limitée par le volume d'aide? Comment l'action des fonds mondiaux spécialisés s'inscrit-elle dans la stratégie de lutte contre la pauvreté?
- Changements de l'architecture. Quel est le bilan initial des modifications de l'architecture de la SRP qui ont été introduites à l'automne 2004, visant à un renforcement de l'internalisation des programmes par les pays en éliminant l'approbation conjointe des Conseils d'administration pour les DSRP en tant que base de l'aide concessionnelle des institutions de Bretton Woods et recentrant l'évaluation conjointe des DSRP pour fournir une évaluation plus concise et nuancée du DSRP et des rapports d'étape annuels?
- Aide à la coordination. La démarche SRP a-t-elle fourni un cadre utile pour la coordination des donateurs? Un bon équilibre a-t-il été atteint entre l'internalisation des programmes par les pays et l'obligation faite aux donateurs de rendre des comptes quant à l'emploi de leurs ressources?
- Domaines possibles pour les recommandations et l'action future. Établir des programmes sectoriels bien définis et chiffrés dans le DSRP avec des plans d'exécution actualisés annuellement dans les rapports d'étape qui soient étroitement liés aux processus budgétaires (pays partenaires, avec soutien analytique des donateurs); dériver la conditionnalité d'un ensemble réduit d'objectifs et d'indicateurs contenus dans le DSRP et convenir d'un cadre

coordonné pour suivre la performance (donateurs et pays partenaires); prévoir des engagements suffisants et en temps voulu pour le soutien annuel ainsi que des engagements indicatifs du soutien probable à moyen terme (donateurs); élaborer des stratégies globale et priorisées de développement des capacités au sein du DSRP et les utiliser pour coordonner la fourniture de l'assistance technique et d'autres soutiens des donateurs (pays partenaires et donateurs); établir un cadre pour les revues sectorielles qui faciliteraient leur intégration dans les rapports d'étape annuels (pays partenaires et soutien sectoriel des donateurs).

11. ***Élargissement et approfondissement d'une participation effective.*** Les autorités des nationales et les donateurs sont confrontée au défi de rendre les processus participatifs progressivement autonomes de sorte que la transparence des procédures nationales de décision et l'obligation de rendre compte remplacent la conditionnalité des donateurs comme mécanisme garantissant l'adoption de bonnes politiques. Cela implique de tenir compte i) du rôle des acteurs constitutifs (groupes et institutions nationaux, notamment parlement, syndicats, associations professionnelles, ONG, médias); ii) du rôle des mécanismes (par exemple pour élargir l'espace de dialogue sur la macroéconomie et sur des politiques alternatives et pour examiner d'autres options de politique y compris de scénarios macroéconomiques) et iii) de la permanence du processus (au-delà de la consultation pour l'élaboration de la SRP). Une question décisive est de savoir comment toutes les parties prenantes interagissent effectivement entre elles dans le processus d'élaboration et d'exécution de la SRP et comment faire en sorte que les processus participatifs résultant du processus SRP soient significatifs dans le contexte national.

- Implication des parties prenantes. Dans quelle mesure les gouvernements ont-ils élaboré et mis en œuvre leur DSRP de façon ouverte et participative? Les grandes institutions nationales, tels que parlement, secteur privé, représentants des entreprises, syndicats, groupes d'intérêt et autres organisations de la société civile, ont-elles été impliquées et quel rôle ont-elles joué dans l'établissement d'un consensus sur la SRP et d'une large mobilisation en sa faveur? Les procédures politiques nationales sont-elles respectées et, plus généralement, y a-t-il eu des procédures parallèles?
- Ouverture de l'espace de dialogue. Comment l'espace de dialogue sur les politiques peut-il être élargi, notamment sur les questions macroéconomiques? Pourquoi peu de pays ont-ils, dans leur SRP, un cadrage macroéconomique, comportant divers scénarios?
- Soutien à la participation. La participation a-t-elle été étendue au-delà de l'élaboration de la SRP pour porter sur l'exécution et le suivi et l'évaluation des politiques? Quel a été l'effet des efforts pour développer les capacités des parties prenantes en matière de participation, notamment la capacité de comprendre les contraintes existantes et d'évaluer la difficulté des compromis sur les politiques et les problèmes persistants?
- Influence sur les programmes. Dans quelle mesure les processus participatifs ont-ils influencé le contenu et l'exécution de la SRP? Les mécanismes de responsabilité sociale et les systèmes officiels de suivi et d'évaluation ont-ils

renforcé la pertinence des informations remontant des parties prenantes aux décideurs politiques et renforcé l'obligation de rendre compte de ces derniers pour arriver à de meilleurs résultats en matière de développement?

- Domaines possibles pour les recommandations et l'action à venir. Aider le gouvernement à engager un dialogue ouvert sur les questions macroéconomiques et une discussion sur les options politiques, les contraintes et les compromis avec un plus large éventail de parties prenantes nationales (FMI et pays partenaires); fournir une aide ciblée pour le développement des capacités aux parlements, à d'autres groupes et aux OSC nationales pour qu'ils s'engagent dans un débat sur les politiques et participent au suivi et à l'évaluation (donateurs); intensifier le soutien pour renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation (donateurs); développer des mécanismes de consultation régulière avec les grands groupes d'acteurs (pays partenaires).

12. **Renforcer les liens entre la SRP, le CDMT et les budgets**, en intégrant le rôle des ministères dépensiers et des collectivités locales pour que les SRP soient davantage pilotées par les pays, pour mieux assurer la hiérarchisation des dépenses et mieux intégrer les stratégies sectorielles. Cela permettra d'assurer la cohérence entre les décisions quotidiennes, les priorités à moyen terme de la SRP et les objectifs à plus long terme (OMD). Cela permettrait aussi une meilleure analyse des liens entre investissement, dépenses directes de réduction de la pauvreté, notamment dans les secteurs sociaux, et viabilité à moyen terme sur le plan du budget et de la dette. Les donateurs considèrent de plus en plus l'octroi d'un soutien budgétaire comme un moyen efficace d'accroître les flux d'aide, aussi l'importance du CDMT en tant que traduction budgétaire des objectifs à moyen terme de la SRP et cadre pour l'établissement des budgets annuels va-t-elle continuer à croître.

- Utilisation des procédures nationales. Les pays se sont-ils appuyés sur les stratégies existantes et les ont-ils intégrées dans l'élaboration et l'exécution de leur DSRP avec leurs grandes procédures de décision politique et d'exécution des programmes, notamment cycles budgétaires annuels et cadrage des dépenses à moyen terme? Dans quelle mesure les ministères dépensiers et les collectivités locales sont-ils engagés dans le processus?
- Allocation des ressources. Les DSRP chiffrent-ils et hiérarchisent-ils les actions publiques qui devraient réduire la pauvreté? La couverture sectorielle est-elle exhaustive? Y a-t-il eu des progrès dans la définition des dépenses « au bénéfice des pauvres » et ces dépenses ont-elles augmenté? L'allocation des crédits budgétaires et l'exécution des dépenses publiques sont-elles cohérentes avec les priorités des SRP?
- Définition des plans de financement. Les DSRP comportent-ils des plans de financement adéquats et crédibles, incluant des marges pour imprévus afin de financer les dépenses en cas d'insuffisance de fonds ou d'augmentation imprévue des recettes ou des financements? Accorde-t-on assez d'attention au renforcement de la mobilisation des recettes nationales en tant que source majeure du

financement du développement et à l'incidence de la politique fiscale notamment en matière d'imposition des pauvres?

- Développement des capacités. La capacité de gestion budgétaire est-elle suffisante pour élaborer, exécuter et suivre les politiques de dépenses? Dans quelles conditions les pays établissent-ils des systèmes permettant la hiérarchisation des programmes et des politiques et alimentant efficacement la procédure budgétaire?
- Domaines possibles pour les recommandations et l'action à venir. Fournir un soutien coordonné au développement des capacités de gestion des finances publiques, basé sur un diagnostic conjoint (soutien au budget des donateurs), notamment dans le domaine de la gestion des dépenses publiques (FMI/Banque); aligner le DSRP et les cycles budgétaires (pays partenaires) et les programmes de soutien des donateurs avec le DSRP/le cycle budgétaire (donateurs).

13. *Adapter la démarche SRP aux pays affectés par un conflit ou en situation précaire.* La majorité des pays à faible revenu qui n'ont pas encore rédigé de DSRP appartiennent à une de ces deux catégories. Les pays en proie à l'instabilité et à de graves difficultés ont probablement plus de mal à élaborer et exécuter une SRP significative, mais ont peut-être encore plus besoin que les autres d'une meilleure hiérarchisation des actions, d'estimations réalistes, de chiffrage des coûts et d'échéanciers pour les actions décisives, d'une aide fiable des donateurs pour les actions prioritaires et d'une étroite coordination avec eux. En outre, si tant est que la SRP d'un pays affecté par un conflit ou en situation précaire peut permettre de renforcer au lieu d'affaiblir la résistance du pays à un conflit violent ou à la faillite de l'État, il est nécessaire de prêter attention à la façon dont les actions politiques proposées prennent en compte les raisons du conflit et de la fragilité de l'État et utilisent des procédures intégrant les groupes socioéconomiques de l'ensemble de la société.

- Évaluation de la pertinence. La démarche SRP est-elle pertinente pour les pays en situation précaire? Quels sont les défis et préoccupations particuliers pour les responsables du pays, les agences d'aide et les autres partenaires? La démarche SRP offre-t-elle des opportunités? La démarche SRP peut-elle être appliquée dans un pays ayant des déficiences importantes sur le plan de l'expression démocratique et de la participation?
- Adaptation du contenu. Le processus SRP est-il sensible au conflit? Comment peut-il prendre en compte la dynamique politique et les raisons du conflit? Comment peut-il être adapté pour refléter la faiblesse particulière des capacités administratives? À quelles difficultés les parties prenantes (gouvernement, société civile, partenaires) ont-elles été confrontées là où un DSRP a été élaboré dans un contexte affecté par un conflit?
- Application des principes de la SRP. Comment les donateurs peuvent-ils fournir une aide en l'absence de stratégie de réduction de la pauvreté pilotée par le pays, d'une façon qui renforce (au lieu de saper) les principes de la démarche SRP?

- Domaines possibles pour les recommandations et l'action à venir. Élaborer de meilleurs mécanismes pour un soutien hiérarchisé et coordonné pour le développement des capacités et une démarche davantage centrée sur le changement institutionnel; fournir un soutien technique pour renforcer le processus DSRP dans les pays affectés par un conflit ou en situation précaire; identifier les outils opérationnels pour simplifier l'application des principes de la SRP dans les cas où les capacités administrative et institutionnelles sont très faibles (donateurs). Tirer les enseignements de la bonne pratique pour des SRP intégrant le conflit.

C. Méthodologie

14. Démarche. Trois grandes questions guideront l'Examen 2005 des SRP :

- Quels ont été à ce jour les principaux résultats atteints et les grands problèmes rencontrés dans l'élaboration et l'exécution des SRP?
- Quelle est la bonne chaîne de résultats pour le suivi des progrès dans la mise en œuvre des SRP dans ses divers aspects?
- Au vu de l'expérience à ce jour, comment pourrait-on renforcer la démarche — et le soutien à sa mise en œuvre — pour améliorer l'efficacité du développement à long terme?

Pour les thèmes et les grandes questions identifiées ci-dessus, l'Examen 2005 des SRP reprendra des analyses de diverses sources afin d'établir un rapport décrivant les progrès globaux et les tendances constatées; les améliorations, s'il y a eu, de la démarche SRP dans les pratiques récentes; les objectifs futurs et les points de repère pour évaluer les progrès; la bonne pratique; les grands problèmes et les recommandations.

15. Le travail à réaliser pour effectuer l'Examen 2005 des SRP comportera plusieurs volets, dont certains seront engagés parallèlement, avant l'intégration des conclusions et des recommandations dans le rapport final. Ces volets seront les suivantes :

- i. *Inventaire initial.* Un inventaire initial est actuellement en cours pour recenser les analyses (études, évaluations, études de cas, etc.) en cours ou en préparation (résultats attendus fin mai 2005) qui devraient alimenter l'Examen 2005 des SRP. Cet inventaire portera sur les travaux non seulement des équipes de la Banque et du FMI, mais aussi des autres partenaires. Par ailleurs, cet inventaire recensera divers événements régionaux et internationaux, dont les comptes-rendus peuvent être pertinents pour l'Examen (en cours, à achever pour la fin février 2005, après les consultations sur la note conceptuelle.)
- ii. *Préparation de notes de discussion/synthèse sur les thèmes principaux ou secondaire.* Basées sur les analyses existantes, ces notes seront rédigées de façon à commencer à distiller les grandes questions et tendances et désigner les domaines demandant un travail supplémentaire. Ces notes de discussion devraient

être courtes (cinq pages ou moins) et comporter chacune une bibliographie des études existantes et prévues. Toutes les notes de discussion devraient être achevées fin mars 2005 et affichées sur la page Web relative à l'Examen 2005 des SRP. Le but de ces notes de discussion est de stimuler le débat et de renforcer l'analyse sur les grandes questions (de janvier à fin mars 2005).

Sujet	Responsables
Implication des groupes nationaux constitutifs et soutien à la participation	la Banque avec contributions du FMI
Élargissement de l'espace pour étudier des options alternatives de politique, y compris des scénarios macroéconomiques	le Fonds/la Banque
Liens entre SRP, CDMT et procédures budgétaires	le FMI avec contributions de la Banque
Objectifs, indicateurs et suivi, liens avec les OMD	la Banque avec contributions du FMI
PSIA	la Banque avec contributions du FMI
La démarche SRP dans les pays affectés par un conflit ou fragiles	la Banque avec contributions du FMI
Alignement et harmonisation (y c. aide de la Banque et du FMI)	la Banque/le FMI

iii. *Identification des déficiences analytiques à combler par des travaux Banque/FMI et début du travail de fond.* Alors que l'Examen 2005 des SRP exploitera, dans la mesure du possible, les études existantes ou prévues, il y aura un petit nombre de domaines où la Banque et le FMI devront réaliser des travaux complémentaires. L'identification de ces déficiences sera recoupée avec l'inventaire initial. (janvier à fin février 2005).

iv. *Synthèse des analyses existantes et en cours* (évaluations, revues, études de cas) sur les grandes questions identifiées dans les notes de discussion (en cours sur l'ensemble de la période de travail de l'Examen) (avril 2005-fin juin 2005).

v. *Consultations sur l'Examen 2005 des SRP.* Les paragraphes 22-26 donnent des informations sur les plans de consultation (avril-mai 2005)

16. Sources d'information. L'Examen 2005 des SRP s'appuiera sur cinq grandes sources d'information : i) compilation et synthèse des analyses existantes et prévues par les équipes de la Banque et du FMI; ii) compilation et synthèse des analyses existantes et prévues des autres partenaires; iii) analyse ciblée supplémentaire de la Banque ou du FMI réalisée spécifiquement pour l'Examen 2005 des SRP; iv) comptes-rendus des diverses consultations et v) opinions et contributions des gouvernements, des partenaires et d'autres parties prenantes sollicitées au moyen des sites Internet externes de la Banque et du FMI.

17. *Analyses de la Banque et du FMI(Travaux existants).* Les équipes de la Banque et du FMI sont impliquées dans toute une série d'activités qui se rapportent directement aux thèmes de

l'Examen 2005 des SRP. L'équipe qui en est chargée est actuellement en train de faire l'inventaire des travaux de la Banque et du FMI pour identifier les études pertinentes, disponibles dans les délais, sur lesquelles l'Examen 2005 des SRP pourra s'appuyer. (Annexe 2, qui doit être mise à jour à partir de l'inventaire interne en cours.)

18. *Études menées par des partenaires extérieurs.* Nombre de partenaires extérieurs (organisations internationales, agences d'aide bilatérales, organisations de la société civile, pays membres, études universitaires, etc.) ont effectué ou prévoient d'effectuer des revues ou études intéressantes pour l'Examen 2005 des SRP. Les partenaires extérieurs peuvent souhaiter demander des études supplémentaires pour des apports spécifiques à l'Examen 2005 des SRP. Pour pouvoir être utilisée par l'Examen 2005 des SRP, une étude doit être achevée au plus tard fin mai 2005. Le processus de consultations sur la note conceptuelle devrait permettre d'identifier les travaux supplémentaires que les partenaires engagent ou qu'ils souhaiteraient voir engager pour constituer des apports à l'Examen 2005 des SRP. (Annexe 3, à compléter sur la base de l'inventaire et des consultations sur la note conceptuelle.) Les principaux résultats et conclusions de chacune de ces études seront synthétisés et constitueront un apport qui sera intégré par l'équipe en charge de l'Examen. Avec l'accord des parties concernées, ces travaux seront affichés sur la page du site Web consacrée à l'Examen 2005 des SRP.

19. *Études supplémentaires ciblées Banque/FMI.* Dans la mesure du possible, l'Examen 2005 des SRP s'appuiera sur les études existantes de la Banque et du FMI et d'autres partenaires. Cependant, pour assurer une couverture suffisante des grands thèmes et permettre une synthèse du gros volume de travaux et d'études de cas disponibles, l'équipe chargée de l'Examen 2005 produira une série de documents de travail spécifiquement pour l'occasion. (Annexe 4, à mettre au point après le travail d'inventaire évoqué plus haut).

20. *Comptes-rendus des diverses consultations.* Dans la mesure du possible, les consultations sur l'Examen 2005 des SRP se feront dans le cadre d'événements régionaux et internationaux prévus par ailleurs. En outre, comme indiqué dans la partie relative aux consultations, plusieurs mécanismes de consultation spécifiques à l'Examen 2005 des SRP sont prévus, notamment un espace de discussion en ligne (avril) et un thème SRP pour une journée prévue à la Banque mondiale dans le cadre du Forum sur la politique mondiale relative à la société civile (avril 2004). Un travail est en cours pour identifier des événements régionaux ou thématiques spécifiques et de possibles sponsors pour organiser des consultations sur l'Examen 2005 des SRP et fournir des comptes-rendus synthétiques que les équipes puissent utiliser pour nourrir leur analyse. L'Annexe 5, qui doit être complétée donne : i) une liste des événements prévus dont les comptes-rendus peuvent être pertinents pour l'Examen et ii) une liste des consultations qui sont prévues spécifiquement pour l'Examen 2005 des SRP. Voir aussi les paragraphes 22-26.

21. *Appel à contributions.* Les opinions des gouvernements, des partenaires et d'autres parties prenantes (y compris organisations de la société civile) seront sollicitées au moyen des sites Internet externes de la Banque et du FMI. Une synthèse des opinions reçues sera annexée à l'Examen et alimentera les analyses des équipes.

22. *Consultations.* Il y a une toute une série d'événements régionaux et internationaux prévus (en dehors du cadre de l'Examen 2005 des SRP), dont les comptes-rendus devraient être du plus grand intérêt pour cet Examen. Pour éviter la multiplication des réunions, dans la mesure du

possible, les consultations sur l'Examen 2005 des SRP se feront à l'occasion des événements prévus par ailleurs. Mais un certain nombre d'événements sont spécifiquement prévus pour l'Examen 2005 des SRP.

23. D'abord, des consultations sur la note conceptuelle sont prévues (fin janvier et en février) pour convenir des thèmes de l'Examen, de la méthodologie et de ce qui est attendu du contenu du rapport final. Ces consultations donneront par ailleurs l'occasion de mieux comprendre l'analyse existante ou prévue et/ou des démarches consultatives de divers partenaires qui devraient être reflétées dans l'Examen. Elles donneront aussi l'occasion aux partenaires intéressés d'indiquer des domaines supplémentaires de travail sur lesquels ils souhaiteraient s'engager dans le cadre de l'Examen 2005 des Processus de SRP.

24. Deuxièmement, un forum de discussion en ligne sera mis en place pendant le mois d'avril, en utilisant les notes de discussion pour stimuler le débat sur des questions décisives pour l'Examen 2005 des SRP. De façon plus générale, les opinions des parties prenantes seront sollicitées au moyen des sites externes de la Banque et du Fonds par un appel à contributions s'adressant à divers acteurs sur leur opinion et expérience en matière de SRP et sur la démarche SRP.

25. Troisièmement, un certain nombre de consultations régionales ou thématiques ciblées seraient utiles. Pour maximiser l'implication d'un large éventail de partenaires, les équipes de la Banque et du FMI encouragent les autres partenaires à organiser des mécanismes consultatifs, dont les comptes-rendus alimenteraient l'Examen 2005. Pour minimiser le risque de multiplication de « réunions », les équipes rechercheront un accord avec les partenaires intéressés à des actions spécifiques au cours des consultations sur la présente note conceptuelle. Il faudra par ailleurs définir clairement la portée de ces éventuelles consultations pour gérer les attentes par rapport au processus.

26. Enfin, la Banque mondiale va organiser en avril 2005 un Forum consacré à la politique mondiale relative à société civile. Il a été proposé qu'une journée de ce forum soit consacrée à débattre des grandes questions relatives à la démarche SRP. Les participants attendus seront des responsables nationaux, des organisations de la société civile, des donateurs et d'autres partenaires extérieurs.

27. Produit final. Le principal produit serait un document du Comité du développement qui serait soumis aux Conseils d'administration de la Banque et du FMI (pour avis ou pour mémoire) lors de l'Assemblée annuelle de cet automne. Ce document fera rapport sur le progrès et les tendances générales; les améliorations, s'il y a lieu, à apporter à la démarche SRP par rapport aux pratiques constatées; les grands objectifs des progrès à réaliser et les points de repères par rapport auxquels mesurer les progrès; la bonne pratique; les grands problèmes à surmonter et les recommandations, s'il y a lieu, à la fois pour les institutions de Bretton Woods et les autres parties prenantes. Les débats des Conseils d'administration et du Comité du développement devraient aboutir à l'avalisation des principales propositions pour faire progresser la démarche SRP et renforcer sa contribution à la réalisation des OMD. En tant que document public, ce rapport communiquerait à la communauté mondiale les progrès faits à ce jour et indiquerait comment on pourrait renforcer l'effet de la démarche SRP sur le développement. Le rapport devrait par ailleurs éclairer la Banque et le FMI en vue de la Conférence au sommet des Nations Unies sur

les suites données à la Déclaration du Millénaire, qui aura lieu à l'automne 2005. Ce rapport devrait être suivi par un processus intensif de gestion des connaissances, comportant la diffusion des bonnes pratiques et des grandes conclusions.

D. Calendrier

28. Le tableau ci-après donne un calendrier indicatif pour les grands éléments du plan de travail indiqué dans la section précédente. Le rapport serait remis aux Administrateurs avant l'Assemblée annuelle.²

Grands éléments du plan de travail	Date
Consultations avec les partenaires sur la note conceptuelle	Janv–févr. 2005
Définition des sujets des travaux complémentaires Banque/FMI, rédaction du cahier des charges et lancement des études	Fin févr. 2005
Notes de discussion thématiques	Fin mars 2005
Appel à contributions en ligne, adressé aux parties prenantes	Mars–mai 2005
Diverses consultations	Avril–mai 2005
Date limite des contributions analytiques	Fin mai 2005
Esquisse détaillée annotée	mi juin 2005
Rapport final	Fin juillet 2005

² Une partie du travail lancé dans le cadre de l'Examen pourrait ne pas être achevée au moment de la rédaction du rapport final. Dans ce cas, l'Examen s'appuiera sur les rapports d'avancement de ces travaux en cours.

Annexe 1 : Équipe conjointe Banque/FMI faisant rapport sur l'exécution des SRP

Les rapports d'étape sur l'avancement des SRP étaient initialement élaborés deux fois par an. En mars 2002, le rapport d'étape reflétait les conclusions d'un Examen plus large. Depuis les réunions annuelles de septembre 2002, il n'y a plus qu'un Examen annuel. Voici les rapports d'étape qui ont été établis et le principal message de ces rapports.

Rapport sur l'avancement des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (Avril 2000). Ce rapport analyse essentiellement les consultations sur l'Initiative SRP et les actions de la Banque et du FMI pour renforcer le soutien aux pays dans l'élaboration de leur cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (précédente appellation du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté — DSRP). Le rapport souligne la nécessité pour les pays d'adapter leur DSRP à leur situation particulière.

Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté—Avancement de la mise en œuvre (septembre 2000). S'appuyant surtout sur l'expérience des pays dans l'élaboration de leur DSRP–Intermédiaire (DSRP-I), ce rapport souligne les contraintes de capacité probables dues aux demandes institutionnelles et techniques et aux coûts administratifs de l'élaboration des DSRP; les attentes croissantes en termes de couverture et l'incertitude des divers partenaires quant à leurs rôles propres. Le rapport signale par ailleurs la nécessité d'une plus grande analyse spécifiquement nationale sur un éventail de questions, visant notamment une meilleure compréhension des liens entre dépenses et résultats et des déterminants de la croissance au bénéfice des pauvres. Divers impératifs contradictoires sont répertoriés dans la démarche SRP : i) nécessité pour les pays d'élaborer leur DSRP rapidement pour obtenir une aide concessionnelle et un allègement de la dette d'une part et internalisation nationale assurée par une large participation d'autre part, et ii) internalisation par le pays d'une part et prérogative des Conseils d'administration de la Banque et du FMI pour déterminer si le DSRP constitue une base valable pour une aide concessionnelle d'autre part.

Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté— Avancement de la mise en œuvre (avril 2001). Au moment de ce rapport, quatre pays avaient rédigé leur DSRP et [32] pays avaient rédigé leur DSRP-I. Ce rapport décrit les mesures prises par la Banque et le FMI pour faciliter le processus SRP, notamment la rédaction de directives pour les évaluations conjointes BM/FMI des DSRP complets, l'établissement de programmes de formation et l'amélioration des informations à la disposition des pays et de leurs partenaires au moyen d'un manuel des DSRP et de sites externes. Ce rapport reflète l'intention du FMI de simplifier la conditionnalité des programmes FRPC et note la création par la Banque des CARP destinés à soutenir la mise en œuvre des DSRP. Enfin, le rapport souligne un éventail d'actions de communication avec les Nations unies, l'UE, les donateurs bilatéraux, les banques multilatérales de développement et les ONG.

Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté — Avancement de la mise en œuvre (septembre 2001). Au moment de la rédaction de ce rapport, cinq pays avaient rédigé leur DSRP et [36] pays avaient établi un DSRP-I. Ce rapport souligne que les calendriers initiaux des pays pour l'élaboration de leur DSRP complet étaient trop

optimistes et que les pays et leurs partenaires avaient sous-estimé le temps nécessaire pour élaborer un processus participatif inclusif et réaliser le travail d'étude indispensable. Le rapport examine comment les pays pourraient utiliser leur Étude d'impact sur les conditions de vie et la pauvreté pour mieux comprendre la croissance, la pauvreté et l'effet redistributif des actions de politique. Il note, cependant, que les pays seront probablement confrontés à d'importants problèmes méthodologiques et analytiques dans la conduite de l'étude d'impact, que se sera une entreprise à long terme, qu'il faut être réaliste quant à la rapidité des progrès qui pourront être accomplis et que les pays devront être sélectifs dans les réformes qui sont analysées. Le rapport examine également brièvement la nécessité de renforcer les systèmes de gestion des dépenses publiques pour pouvoir suivre les dépenses de lutte contre la pauvreté, la coordination Banque–FMI dans la conception et la conditionnalité des programmes et la communication avec les autres partenaires. Le rapport note que le processus DSRP a été accepté comme base du suivi des progrès au niveau des pays vers l'atteinte des buts de développement à moyen terme.

Principales conclusions tirées de l'examen de la démarche DSRP (mars 2002). Au moment de la rédaction de ce rapport, dix pays avaient élaboré leur DSRP, dont trois avaient produit des rapports d'étape annuels. Le message central de cet Examen est qu'il y a un large accord parmi les pays à faible revenu, les organisations de la société civile et leurs partenaires sur le fait que les objectifs de la démarche DSRP restent valides. L'Examen constate un large accord sur les quatre grandes réalisations dues à la démarche DSRP à cette date : i) un sentiment croissant d'internalisation de la SRP par les gouvernements; ii) un dialogue au sein des gouvernements et avec au moins certaines parties de la société civile plus ouvert qu'auparavant; iii) une place plus éminente donnée à la lutte contre la pauvreté dans les débats politiques, allant au-delà des actions du secteur social pour se centrer sur la réduction de la pauvreté en termes de revenu au moyen d'une accélération de la croissance et d'un meilleur partage de ses fruits et iv) le recueil des données, leur étude et le suivi des résultats de façon plus systématique. Les grands enjeux recensés sont les suivants : i) obtenir l'alignement des partenaires, y compris la Banque et le FMI, pour le soutien à la mise en œuvre des SRP; ii) aller au-delà du processus, pour s'intéresser au contenu et à la mise en œuvre et mieux comprendre les liens entre les politiques relatives à la pauvreté et leurs résultats et iii) être réaliste dans la fixation des buts et des objectifs, ainsi que dans la gestion des attentes, tant au sein des pays qu'avec les partenaires de leur développement.

S'il y a eu des améliorations progressives à la fois dans le processus et sur le fond, il reste des progrès à faire. Sur la base de l'expérience des pays, les grandes priorités sont les suivantes : i) améliorer les systèmes de gestion des dépenses publiques; ii) mettre davantage l'accent sur le suivi et l'évaluation et renforcer les capacités à cet égard et iii) renforcer et institutionnaliser les processus participatifs. Le rapport souligne que la démarche SRP demande de la souplesse pour que le processus et le contenu des SRP soient adaptés dans chaque pays en fonction de la situation nationale. Il note par ailleurs que le manque de capacités et l'inaptitude à utiliser efficacement les capacités existantes restent d'importantes contraintes pour l'élaboration, l'exécution et le suivi des DSRP dans nombre de pays. Le rapport met en valeur un éventail de bonnes pratiques pour les pays et les partenaires et note les mesures que doivent prendre la Banque et le FMI sur

une série de sujets (processus participatifs; pays affectés par un conflit; diagnostics de la pauvreté, objectifs visés et indicateurs, systèmes de suivi; actions publiques prioritaires; gestion des dépenses publiques; intégration de la SRP dans les autres processus de décision et amélioration de l'alignement des donateurs).

Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté— Avancement de la mise en œuvre (septembre 2002). Au moment de la rédaction de ce rapport, 18 pays avaient élaboré leur DSRP, dont cinq avaient produit des rapports annuels d'avancement. [Le rapport conclut en notant la nécessité d'un examen plus systématique des progrès dans la réalisation des résultats atteints et note que les futurs rapports d'avancement devraient alimenter le prochain examen conjoint de la démarche DSRP prévu pour le printemps 2005.]

Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté— Avancement de la mise en œuvre et analyse détaillée des progrès de l'exécution (septembre 2003). Au moment de la rédaction de ce rapport, 32 pays avaient établi un DSRP, dont sept avaient produit au moins un rapport d'étape annuel. Le rapport constate que, s'il y a des indications d'amélioration et de progrès, car les récents DSRP s'appuient sur les efforts des précédents, et les pays plus avancés dans le processus réussissent à adapter et exécuter leurs stratégies, l'outil SRP est chargé de multiples objectifs, ce qui peut entraîner des tensions. Le rapport conclut que cela signifie inévitablement que les SRP reflèteront des arbitrages et que l'atteinte d'un niveau idéal de performance sur toutes les lignes est impossible. Le rapport signale que ces tensions sont particulièrement manifestes dans les domaines suivants : i) l'implication du gouvernement au-delà de l'équipe chargée de l'élaboration de la SRP laisse à désirer; ii) les pays continuent à penser qu'il est difficile de trouver un juste équilibre entre ambition et réalisme dans la fixation des objectifs de la SRP; iii) la faiblesse de la gestion des dépenses publiques et les difficultés à lier la SRP au budget font peser une contrainte sur les capacités administratives du pays et iv) il est urgent d'améliorer l'alignement et l'harmonisation des donateurs autour des stratégies nationales, pour réussir la mise en œuvre des SRP.

Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté— Avancement de la mise en œuvre (septembre 2004). Au moment de la rédaction de ce rapport, 42 pays avaient élaboré un DSRP, dont 23 avaient produit au moins un rapport d'étape annuel. Le rapport note que, étant donné la spécificité nationale du processus SRP, l'expérience des pays diffère en ce qui concerne tant le processus que le contenu. Mais, en général, il a permis : i) aux pays de mieux se centrer sur la lutte contre la pauvreté en formulant et exécutant leurs stratégies de développement ii) d'ouvrir les processus participatifs dans de nombreux pays; iii) de centrer davantage l'attention sur le suivi des résultats en matière de pauvreté et iv) d'attirer l'attention sur l'importance de la compréhension des contraintes spécifiques au pays et de leur traitement pour accroître l'efficacité du développement. La principale conclusion est que, alors que les pays ont réalisé des progrès pour résoudre leurs difficultés les plus immédiates posées par la démarche, celles qui demeurent sont techniquement complexes et institutionnellement plus ardues. Les progrès se poursuivant, il faut accorder une attention permanente à plusieurs questions centrales et notamment (i) à l'intégration du processus DSRP dans les processus existant

de prise de décision, notamment le budget et à l'extension de l'implication des ministères sectoriels et des parlements; (ii) à l'approfondissement des liens avec les OMD et à l'identification des contraintes financières, politiques et institutionnelles qui doivent être desserrées pour accélérer les progrès vers ces buts; (iii) à la poursuite d'un renforcement de l'attention portée aux résultats des stratégies nationales et aux systèmes complémentaires de suivi et d'évaluation et (iv) à l'accélération du rythme du progrès dans l'alignement du soutien des donateurs aux stratégies nationales; à l'harmonisation des processus et procédures des donateurs et enfin à l'accroissement des flux d'aide.

Annexe 2 — Études existantes/en cours/prévues de la Banque et du FMI sur lesquelles l'Examen 2005 s'appuiera

* conjointement ou avec le soutien des autres partenaires
Principaux documents existants (en italiques) à partir de 2004

Domaine	Titre	Div. / VP
Questions générales	Revue du CDI	OPCS
	<i>DEO – Examen des SRP et études de fonds</i>	<i>DEO</i>
	<i>BIE – Examen des SRP et études de fonds</i>	<i>BIE</i>
1. Orientation à moyen terme	La croissance au bénéfice des pauvres *	PRMPR
	Les dispositifs institutionnels de suivi*	PRMPR
	Études de cas d'études d'impact (environ 10)	PRMPR/SDV
2. Responsabilité mutuelle	Revue des CARP	OPCS
	Revue de la conditionnalité de la Banque mondiale	OPCS
	Revue de la conditionnalité du FMI	PDR
	Rôle du FMI dans les pays à faible revenu	PDR
	Revue des SAP basée sur les résultats	OPCS
	Éventail des actions d'harmonisation et d'alignement, y compris dans l'OCDE-CAD et le HLF-2	OPCS/PDR
	Revue de la conception des programmes FRPC	PDR
	Communication et coordination des donateurs	PDR
Rôle du FMI dans le processus DSRP	PDR	
3. Participation	<i>Méthode opérationnelle pour évaluer l'internalisation des DSRP par les pays</i>	<i>OPCS</i>
	<i>Communication stratégique dans les DSRP : expérience et défis</i> *	<i>EXTCD</i>
	<i>Revue des stratégies de lutte contre la pauvreté : donnent-elles un pouvoir aux parties prenantes</i>	<i>PREM</i>
4. Liens avec les budgets	<i>Études de cas et synthèse sur le budget</i>	
5. SRP dans les pays affectés par un conflit ou en situation précaire	La lutte contre la pauvreté dans les pays affectés par un conflit (synthèse d'études de cas) *	SDV/PRMPR
	<i>Les SRP dans les pays à faible revenu en difficulté</i>	<i>OPCS</i>
	Revue des Directives pour l'assistance d'urgence après conflit	PDR
Questions thématiques	[De nouvelles additions sont attendues]	
	<i>Revue des aspects développement rural des DSRP et des CSRP, 2000-2004</i>	<i>ARD</i>
	<i>Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté: Important-ils pour les enfants et les jeunes rendus vulnérables par le HIV/Sida</i>	<i>UNICEF et BM</i>
	La santé des adolescents	
	<i>Les stratégies de lutte contre la pauvreté : leur importance pour les handicapés</i>	<i>HDN</i>
	<i>Adduction d'eau et assainissement dans les DSRP en ASS : revue des repères et marche à suivre pour l'avenir</i>	<i>WSP</i>
	Renforcer l'environnement pour une réponse étendue au HIV/Sida en Afrique	

Annexe 3 — Études existantes/en cours/prévues des autres partenaires (liste partielle)

sur lesquelles l'Examen 2005 s'appuiera

Principaux documents existants (en italiques) seulement de 2004

[Liste partielle à compléter avec des informations fournies par les partenaires]

Domaine	Titre	Partenaire
Questions générales	<i>Politiques et démarche DSRP : Document de synthèse</i>	ODI (3-04)
	<i>Second génération des DSRP: Document de synthèse</i>	ODI (9-04)
	Suivi de l'exécution des SRP (études de cas)	Commonwealth (en cours)
	<i>DSRP: Leçons apprises Recommandations pour la Banque mondiale, le FMI et les Donateurs pour la 2^{nde} génération des DSRP</i>	Trocaire
	Travail CEA – 2 ^{nde} génération des DSRP, inventaire]	CEA SPA
	<i>Peut-on réduire la pauvreté? Expérience des SRP en Amérique latine; Rapports pays; Rapports thématiques. Rapports 2004.</i>	ISS (SIDA) (12-03) à venir
1. Orientation à moyen terme	<i>De la Donation à l'appropriation Aller vers le 2^{nde} génération des DSRP (et questions de la participation et des donateurs)</i>	Oxfam
	<i>Recherche sur l'état actuel des systèmes de suivi, Lucas, Evans et Pasteury</i>	IDS/DFID (05)
	<i>Étude du suivi</i>	GTZ
2. Responsabilité mutuelle	Résultats de l'Enquête OCDE–CAD sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide (études de cas)	OCDE–CAD
	Revue mutuelle de l'efficacité du développement dans le cadre du NEPAD	CEA/OCDE–CAD
	<i>Payer le prix : pourquoi les pays riches doivent investir maintenant dans la guerre contre la pauvreté</i>	Oxfam
	<i>Le revers de la médaille, une autre perspective sur le rôle du FMI dans les pays à faible revenu</i>	Trocaire
	<i>DSRP Rapports d'étape annuels et évaluation conjointes des services: Revue d'avancement</i>	ODI (09/04)
	<i>Le processus DSRP et l'engagement DFID</i>	ODI (2004)
	<i>Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté: la Banque mondiale et le FMI tiennent-ils leurs promesses</i>	CIDSE (04/04)
	<i>Repenser la participation</i>	Action Aid (04/04)
3. Participation	<i>La lutte contre la pauvreté parla démocratisation? DSRP: Défis d'une nouvelle stratégie d'aide au développement</i>	Peach Research Institute
	<i>Entre la base et la gouvernance: expériences de la société civile avec les DSRP. Étude de la réponse d'une société civile locale au DSRP</i>	Danish Institute International Studies
	<i>Parlements en Afrique subsaharienne : Acteurs dans la</i>	GTZ

Domaine	Titre	Partenaire
	<i>lutte contre la pauvreté Enfants et jeunes participant au processus de DSRP</i>	<i>Save the Children (04)</i>
4. Liens avec les budgets	Caractéristiques de la conception et de l'exécution des Cadrages des dépenses à moyen terme et leurs liens avec la lutte contre la pauvreté	ODI/DFID (en cours)
5. SRP dans les pays en situation précaire		
Questions thématiques	<i>Réalisation de programmes d'adduction d'eau et d'assainissement dans les DSRP</i>	<i>ODI (8-04)</i>
	<i>Le traitement du secteur privé dans les DSRP et les rapports d'étape annuels des pays africains</i>	<i>USAID (11/04)</i>
	<i>DSRP: leur signification pour la santé Second apport de synthèse</i>	<i>OMS (04)</i>
	<i>Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté: le déplacement en perspective</i>	<i>HCR NU (10/04)</i>
	<i>Parents pauvres? DSRP et réponse au HIV/sida et aux enfants : Note de briefing</i>	<i>Tear Fund (04)</i>
	<i>Éducation et DSRP: Revue des expériences</i>	<i>UNESCO/IIEP (2004)</i>
	<i>Les DSRP combat-il la pauvreté rurale au Honduras et au Nicaragua</i>	<i>Trocaire (08/04)</i>
	Recentrer les SRP sur les campagnes	FIDA et partenaires

Annexe 4 — Recherches de fonds lancées dans le cadre de cet Examen

Domaine	Titre
Questions générales	Affinement de la chaîne des résultats au niveau des pays et façon de mesurer les progrès/résultats Synthèse des commentaires reçus à l'appel général
1. Orientation à moyen terme	Analyse de la croissance (Banque) Analyse de la pauvreté (Banque) Étude d'impact social (Banque et FMI) Scénarios multiples (FMI) Étude d'actualisation : indicateurs OMD–DSRP (Banque) Systèmes de suivi (Banque)
2. Responsabilité mutuelle	Actualisation de l'alignement des SAP (Banque)
3. Participation	Faciliter le dialogue sur les politiques macroéconomiques (FMI)
4. Liens avec le budget	Dépenses au bénéfice des pauvres (FMI) Dépenses publiques/systèmes de gestion des dépenses publiques (Banque)
5. SRP dans les pays affectés par un conflit ou en situation précaire	(pas de travail particulier)
Questions thématiques	Échanges commerciaux

Annexe 5 — Mécanismes pour les consultations

Pertinence pour l'Examen 2005 (Consultations non spécifiques à l'Examen)

Date/lieu	Événement	Questions clés pour l'Examen 2005	Participants
Janv. 2005 Londres	Conférence des Pays à faible revenu en difficulté	SRP dans les pays en situation précaire	
Janv. 2005 Johannesburg	assemblée plénière 2005 du Programme spécial d'assistance	Responsabilité mutuelle, coordination/harmonisation et alignement des donateurs	Responsables publics et donateurs
6-9 févr. 2005 Varsovie	Défis de la gestion des dépenses publiques dans les pays CEA/DSRP	Liens entre la SRP et budget	Responsables publics, donateurs
1-2 mars 2005 Paris	Second Forum de haut niveau sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide	Aide des donateurs au processus SRP	
Fin avril 2005 Accra	Mécanismes de responsabilité sociale dans les SRP	Élargissement et approfondissement de la participation	Responsables publics, parties prenantes
Mai, Le Caire (TBD)	Réunion ministérielle ONU/CEA		Ministres africains
Mai 2005	Atelier : SRP dans les pays affectés par un conflit	SRP et gestion des conflits	Parties prenantes aux SRP (y c. gvt, société civile), donateurs
5-6 mai 2005 Le Cap	Forum des praticiens sur le soutien au budget	Conditionnalité, liens entre SRP et budget	Pays SRP, OSC, Agences d'aide

Consultations Note conceptuelle 2005 sur les SRP

Date/lieu	Événement	Participants
mi-janvier Jo'burg	Assemblée plénière du PSA	Responsables publics africains, donateurs
Distribution	Consultation Note conceptuelle	Pays, agences donatrices, BMD, agences de l'ONU, OSC, parties intéressées, administrateurs
Février divers	Consultation Note conceptuelle	

Consultations spécifiques sur l'Examen 2005

Date/lieu	Événement	Participants
À fixer	Consultations régionales	Responsables publics, autres partenaires
21 avril 2004 Wash, DC	La Banque mondiale—Forum sur la politique mondiale relative à la société civile	OSC, responsables publics, donateurs
avril En ligne	Discussions en ligne sur l'Examen 2005	OSC, responsables publics, donateurs, Universitaires

Annexe 6 — Études de cas nationaux

Ceci est une liste partielle des études de cas à partir du milieu de l'année 2003. De nombreuses autres études de cas (sur d'autres pays et par d'autres partenaires) ont été réalisées et seront ajoutées à la liste.

Albanie	Évaluation de la SRP – étude de cas (DEO/BIE) Dispositifs institutionnels pour le suivi de la SRP (BM)
Bolivie	Méthode opérationnelle pour évaluer l'appropriation par le pays (BM) DSRP et liens avec le budget (BM) Politiques et la démarche SRP (ODI) Évaluation du FDC (DEO) Dispositifs institutionnels pour le suivi de la SRP (BM)
Burkina Faso	DSRP et liens avec le budget (BM) Évaluation du FDC (DEO)
Cambodge	Évaluation de la SRP – étude de cas (DEO/BIE)
Éthiopie	Évaluation de la SRP – étude de cas (DEO/BIE)
Géorgie	Politiques et la démarche SRP (ODI)
Ghana	Une méthode opérationnelle pour évaluer l'appropriation par le pays (BM) Évaluation du FDC (DEO) Suivi du soutien des donateurs et des IFI derrière la SRP appropriée par le pays (Secrétariat du Commonwealth)
Guinée	Évaluation de la SRP – étude de cas (BIE)
Guyana	Dispositifs institutionnels pour le suivi de la SRP (BM)
Honduras	Dispositifs institutionnels pour le suivi de la SRP (BM)
Kirghizistan	Une méthode opérationnelle pour évaluer l'appropriation par le pays (BM) Dispositifs institutionnels pour le suivi de la SRP (BM)
Malawi	Dispositifs institutionnels pour le suivi de la SRP (BM)
Mali	Dispositifs institutionnels pour le suivi de la SRP (BM)
Mauritanie	Évaluation de la SRP – étude de cas (DEO/BIE) Dispositifs institutionnels pour le suivi de la SRP (BM)
Mozambique	Évaluation de la SRP – étude de cas (DEO/BIE)

Nicaragua	évaluation de la SRP étude de cas (DEO/BIE) Dispositifs institutionnels pour le suivi de la SRP (BM)
Niger	Dispositifs institutionnels pour le suivi de la SRP (BM)
Sénégal	Une méthode opérationnelle pour évaluer l'appropriation par le pays (BM)
Tadjikistan	Évaluation de la SRP étude de cas (DEO/BIE)
Tanzanie	Suivi du soutien des donateurs et des IFI à la SRP internalisée par le pays (Secrétariat du Commonwealth) DSRP et liens avec le budget (BM) Évaluation de la SRP – étude de cas (DEO/BIE) Dispositifs institutionnels pour le suivi de la SRP (BM)
Ouganda	Les politiques et la démarche SRP (ODI) Évaluation du FDC (DEO) Crédits de soutien à la lutte contre la pauvreté, résultats d'un inventaire (BM, avant-projet) Dispositifs institutionnels pour le suivi de la SRP (BM)
Vietnam	Évaluation de la SRP – étude de cas (BEI) Les politiques et la démarche SRP (ODI) Évaluation du FDC (DEO)